

Rapport sur la Solvabilité et la situation financière

Annexe QRT

2025



MFA

Mutuelle
Fraternelle
d'Assurances

SOMMAIRE -----Données en euros €

MUTUELLE FRATERNELLE D'ASSURANCES - [BSC1] -> S.02.01 (BSC1) : BILAN (2025) -----page 2

MUTUELLE FRATERNELLE D'ASSURANCES - [S0404011] -> S.04.04 (S0404011) : Activité par pays EEA - localisation de branche par entité souscripteur (2025) -----page 5

MUTUELLE FRATERNELLE D'ASSURANCES - [S170101] -> S.17.01 (S170101) : Provisions techniques non-vie (2025) -----page 6

MUTUELLE FRATERNELLE D'ASSURANCES - [OFB1SA] -> S.23.01 (OFB1SA) : Fonds Propres (2025) -----page 10

MUTUELLE FRATERNELLE D'ASSURANCES - [S250101] -> S.25.01 (S250101) : SCR-B2A - Capital de Solvabilité Requis (formule standard) (2025) -----page 13

MUTUELLE FRATERNELLE D'ASSURANCES - [MCRB4A] -> S.28.01 (MCRB4A) : Minimum de Capital Requis (hors organismes mixtes) (2025)-----page 15

Vu le Président Directeur Général

MUTUELLE FRATERNELLE D'ASSURANCES - [BSC] -> S.02.01 (BSC1) : BILAN (2025)

BS-C1	Valorisation Solvabilité II	Valeur dans les comptes sociaux	Différence
Actifs			
Écarts d'acquisitions			
Frais d'acquisition reportés			
Actifs incorporels		300 000	-300 000
Impôts différés actifs			
Excédent de régime de retraite			
Immobilisations corporelles pour usage propre	12 695 943	7 791 218	4 904 724
Placements (autres que les actifs en représentation de contrats en UC ou indexés)	154 688 146	135 676 157	19 011 989
Immobilier (autre que pour usage propre)	25 263 057	8 135 680	17 127 377
Participations	19 383 363	15 562 856	3 820 508
Actions			
Actions cotées			
Actions non cotées			
Obligations	110 041 725	111 977 620	-1 935 895
Obligations souveraines	31 386 958	31 849 344	-462 386
Obligation d'entreprises	78 654 767	80 128 276	-1 473 509
Obligations structurées			
Titres garantis			
Fonds d'investissement			
Produits dérivés			
Dépôts autres que ceux assimilables à de la trésorerie			
Autres placements			
Placements en représentation de contrats en UC ou indexés			
Prêts et prêts hypothécaires	81 579	81 579	0,00
Avances sur polices			
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers			
Autres prêts et prêts hypothécaires	81 579	81 579	0,00
Provisions techniques cédées	32 320 298	34 132 202	-1 811 904
Non vie et santé similaire à la non-vie	20 929 178	20 964 869	-35 692
Non vie hors santé	20 828 758	20 863 019	-34 262
Santé similaire à la non vie	100 420	101 849	-1 429
Vie et santé similaire à la vie, hors UC ou indexés	11 391 120	13 167 332	-1 776 212
Santé similaire à la vie			
Vie hors santé, UC ou indexés	11 391 120	13 167 332	-1 776 212
UC ou indexés			
Dépôts auprès des cédantes			
Créances nées d'opérations d'assurance	45 831 261	45 831 261	0,00
Créances nées d'opérations de réassurance	3 445 822	3 445 822	0,00
Autres créances (hors assurance)	394 870	394 871	-1
Actions auto-détenues			
Instruments de fonds propres appelés et non payés			

Trésorerie et équivalent trésorerie	7 248 640	7 230 131	18 510
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	6 227 468	10 266 293	-4 038 824
Total de l'actif	262 934 028	245 149 534	17 784 494
...			
Passifs			
Provisions techniques non-vie	144 465 557	167 822 999	-23 357 441
Provisions techniques non-vie (hors santé)	144 101 676	167 822 999	-23 721 322
Provisions techniques calculées comme un tout			
Meilleure estimation	139 655 265		139 655 265
Marge de risque	4 446 412		4 446 412
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	363 881		363 881
Provisions techniques calculées comme un tout			
Meilleure estimation	352 653		352 653
Marge de risque	11 228		11 228
Provisions techniques - vie (hors UC ou indexés)	16 113 757	18 051 631	-1 937 874
Provisions techniques santé (similaire à la vie)			
Provisions techniques calculées comme un tout			
Meilleure estimation			
Marge de risque			
Provisions techniques vie (hors santé, UC ou indexés)	16 113 757	18 051 631	-1 937 874
Provisions techniques calculées comme un tout			
Meilleure estimation	15 616 550		15 616 550
Marge de risque	497 207		497 207
Provisions techniques UC ou indexés			
Provisions techniques calculées comme un tout			
Meilleure estimation			
Marge de risque			
Autres provisions techniques			
Passifs éventuels			
Provisions autres que les provisions techniques	240 107	240 107	-
Provision pour retraite et autres avantages	660 052		660 052
Dettes pour dépôts espèces des réassureurs	2 130 931	2 130 931	-
Impôts différés passifs	10 667 239		10 667 239
Produits dérivés			
Dettes envers les établissements de crédit			
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	174 852	174 852	-
Dettes nées d'opérations d'assurance			
Dettes nées d'opérations de réassurance	155 657	155 657	-
Autres dettes (non liées aux opérations d'assurance)			
Dettes subordonnées			
Dettes subordonnées exclues des fonds propres de base			
Dettes subordonnées incluses dans les fonds propres de base			

Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	10 718 584	11 078 390	-359 806
Total du passif	185 326 738	199 654 568	-14 327 830
Actif net	77 607 289	45 494 966	32 112 323
.. / ..			
- Pour contrôle :			
Capitaux propres, fonds mutualistes et réserves			
-> Ecart avec Actif net ?	77 607 290	45 494 966	32 112 323

MUTUELLE FRATERNELLE D'ASSURANCES - [S0404011] -> S.04.04 (S0404011) :

Activité par pays EEA - localisation de branche par entité souscripteur (2025)

Affaires souscrites [C0010] / [C0020] :	Ligne d'Activité [Z0010]	Code ID entité souscripteur [Z0020]	Pays [C0010] Primes émises (brutes) [R0020]	Pays [C0010] Sinistres [R0030]	Pays [C0010] Frais d'acquisition [R0040]	Pays [C0010] . dont commissions [R0050]	FPS Autre Pays [C0020] Primes émises (brutes) [R0020]	FPS Autre Pays [C0020] Sinistres [R0030]	FPS Autre Pays [C0020] Frais d'acquisition [R0040]	FPS Autre Pays [C0020] . dont commissions [R0050]
Ligne 1	2	969500TzbHE1B3L18Q65	4 537 350	76 923	404 353	98 846				
Ligne 2	4	969500TzbHE1B3L18Q65	32 085 461	40 667 438	2 774 236	628 540	741 811	218 212	70 439	70 439
Ligne 3	5	969500TzbHE1B3L18Q65	61 641 295	39 337 131	5 532 285	1 342 849				
Ligne 4	7	969500TzbHE1B3L18Q65	11 982 445	7 122 933	1 054 574	261 036				
Ligne 5	8	969500TzbHE1B3L18Q65	119 213	-2 016	10 551	2 597				
Ligne 6	6	969500TzbHE1B3L18Q65	37 565	6 546	3 506					

MUTUELLE FRATERNELLE D'ASSURANCES - [S170101] -> S.17.01 (S170101) :

Provisions techniques non-vie (2025)

TP-E1 - (S.17.01.01) Provisions techniques non-vie	Perte de revenus (2) Assurance directe et réass. prop. acceptée	Responsabilité civile automobile (4) Assurance directe et réass. prop. Acceptée	Automobile autres (5) Assurance directe et réass. prop. Acceptée	Assurances maritimes, aériennes et de transports (6) Assurance directe et réass. prop. acceptée	Incendie et autres dommages aux biens (7) Assurance directe et réass. prop. Acceptée	Responsabilité civile générale (8) Assurance directe et réass. prop. Acceptée	Total des engagements non-vie
Provisions techniques calculées comme un tout (portefeuille répliquable)							
Affaires directes							
Réassurance proportionnelle acceptée							
Réassurance non-proportionnelle acceptée							
Total des créances découlant de la réass. et des véhicules de titrisation après l'ajust. /pertes							
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque							
Meilleure estimation							
Provisions de primes							
Total Brut		12 963 745	18 716 580				31 680 325
Brutes - affaires directes		12 963 745	18 716 580				31 680 325
Brutes - réassurance proportionnelle acceptée							
Brutes - réassurance non proportionnelle acceptée							

Total des créances découlant de la réass. et des véhicules de titrisation avant l'ajust. /pertes							
Créances (exception de celles découlant de la réass. et des véhicules de titrisation) avant							
Créances découlant des véhicules de titrisation avant l'ajust. /pertes probables pour défaut							
Créances découlant de la réassurance avant l'ajust. /pertes probables pour défaut de la c							
Total des créances découlant de la réass. et des véhicules de titrisation après l'ajust. /pertes		5 316 345	743 903				6 060 248
Meilleure estimation nette des provisions de primes		7 647 400	17 972 677				25 620 077
Provisions pour sinistres							
Total Brut	352 653	81 330 890	12 033 930	22 740	10 893 720	3 693 660	108 327 593
Brutes - affaires directes	352 653	81 330 890	12 033 930	22 740	10 893 720	3 693 660	108 327 593
Brutes - réassurance proportionnelle acceptée							
Brutes - réassurance non proportionnelle acceptée							
Total des créances découlant de la réass. et des véhicules de titrisation avant l'ajust. /pertes							
Créances (exception de celles découlant de la réass. et des véhicules de titrisation) av							

Créances découlant des véhicules de titrisation avant l'ajust. /pertes probables pour défaut							
Créances découlant de la réass. avant l'ajust. /pertes probables pour défaut de la contrepartie							
Total des créances découlant de la réass. et des véhicules de titrisation après l'ajust. /pertes	100 420	10 411 230	0	0	3 162 870	1 194 410	14 868 930
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	252 233	70 919 660	12 033 930	22 740	7 730 850	2 499 250	93 458 663
Meilleure estimation totale brute	352 653	94 294 635	30 750 510	22 740	10 893 720	3 693 660	140 007 918
Meilleure estimation totale nette	252 233	78 567 060	30 006 607	22 740	7 730 850	2 499 250	119 078 740
Marge de risque	11 228	3 002 198	979 050	724	346 840	117 601	4 457 640
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques							
Provisions techniques calculées comme un tout							
Meilleure estimation							
Marge de risque							
Total des provisions techniques							
Total des provisions techniques	363 881	97 296 833	31 729 559	23 464	11 240 560	3 811 261	144 465 557
Créances découlant des contrats de réass. et des véhicules de titrisation après l'ajust. /pertes	100 420	15 727 575	743 903	0	3 162 870	1 194 410	20 929 178
Total des provisions techniques moins les créances découlant de la réass. et des véhicules de ti	263 461	81 569 258	30 985 656	23 464	8 077 690	2 616 851	123 536 380
.../..							

INFORMATION COMPLEMENTAIRE							
Bénéfices attendus, inclus dans les primes futurs (EPIFP)		270 709	390 840				661 549

**MUTUELLE FRATERNELLE D'ASSURANCES - [OFBISA] -> S.23.01 (OFBISA) : Fonds Propres
(2025)**

Fonds Propres	Total	Tier 1 - non restreint	Tier 1 - restreint	Tier 2	Tier 3
Fonds Propres de Base					
Actions ordinaires (y compris actions propres détenues)					
Primes d'émission (pour les actions ordinaires)					
Fonds initial, droits d'adhésion ou éléments de fonds propres équivalents pour les organismes mutuel	45 494 966	45 494 966			
Comptes mutualistes subordonnés					
Fonds excédentaires (article 91 de la directive)					
Actions de préférence					
Primes d'émission relatives à des actions de préférence					
Réserve de réconciliation (solo)	32 112 323	32 112 323			
Dettes subordonnées					
Montant égal à la position nette d'impôts différés actifs					
Autres fonds propres de base approuvés par le superviseur					
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la rés. réc					
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réc.					
Déductions non comprises dans la réserve de réconciliation					
Déductions pour particip. dans des institutions financières et des établissements de crédit (solo)					
Fonds propres de base totaux après ajustements (solo)	77 607 290	77 607 290			
...					
Fonds propres auxiliaires	Total			Tier 2	Tier 3
Capital non versé et non appelé mais pouvant l'être sur demande					

Fonds initial, droits d'adhésion ou éléments de fonds propres équivalents pour les organismes mutuel					
Actions de préférence non versées et non appelées mais pouvant l'être sur demande					
Engagement légal et obligatoire à souscrire et payer les dettes subordonnées					
Lettres de crédit et garanties détenues en fiducie (selon l'article 96.2 de la Directive SII)					
Lettres de crédit et garanties autres que celles évoquées dans l'article 96.2 de la Directive SII					
Rappels de cotisations selon l'article 96.3 de la Directive SII					
Rappels de cotisations autres que ceux évoqués dans l'article 96.3 de la Directive SII					
Autres fonds propres auxiliaires					
Fonds propres auxiliaires totaux (Solo)					
...					
Fonds propres disponibles et éligibles (solo)	Total	Tier 1 - non restreint	Tier 1 - restreint	Tier 2	Tier 3
Fonds propres totaux disponibles pour le calcul du SCR (solo)	77 607 290	77 607 290			
Fonds propres totaux disponibles pour le calcul du MCR (solo)	77 607 290	77 607 290			
Fonds propres totaux éligibles pour le calcul du SCR (solo)	77 607 290	77 607 290	0	0	0
Fonds propres totaux éligibles pour le calcul du MCR (solo)	77 607 290	77 607 290	0	0	
SCR (solo)	41 906 122				
MCR (solo)	18 857 755				
Ratio de fonds propres éligibles pour le calcul du SCR (solo)	2				
Ratio de fonds propres éligibles pour le calcul du MCR (solo)	4				
...					
Autres informations (solo)					
Réserve de réconciliation					

actif net (excédent d'actif sur passif)	77 607 290				
Actions détenues en propre (reconnues comme actifs dans le Bilan)					
Dividendes prévus et distributions					
Autres fonds propres de base	45 494 966				
Ajustements pour fonds propres restreints relatifs aux fonds cantonnés					
Réserve de réconciliation (solo)	32 112 323				
Profits futurs sur primes futures - Activités Vie					
Profits futurs sur primes futures - Activités Non-Vie	661 549				
Total "Profits futurs sur primes futures"	661 549				

**MUTUELLE FRATERNELLE D'ASSURANCES - [S250101] -> S.25.01 (S250101) : SCR-B2A
- Capital de Solvabilité Requis (formule standard) (2025)**

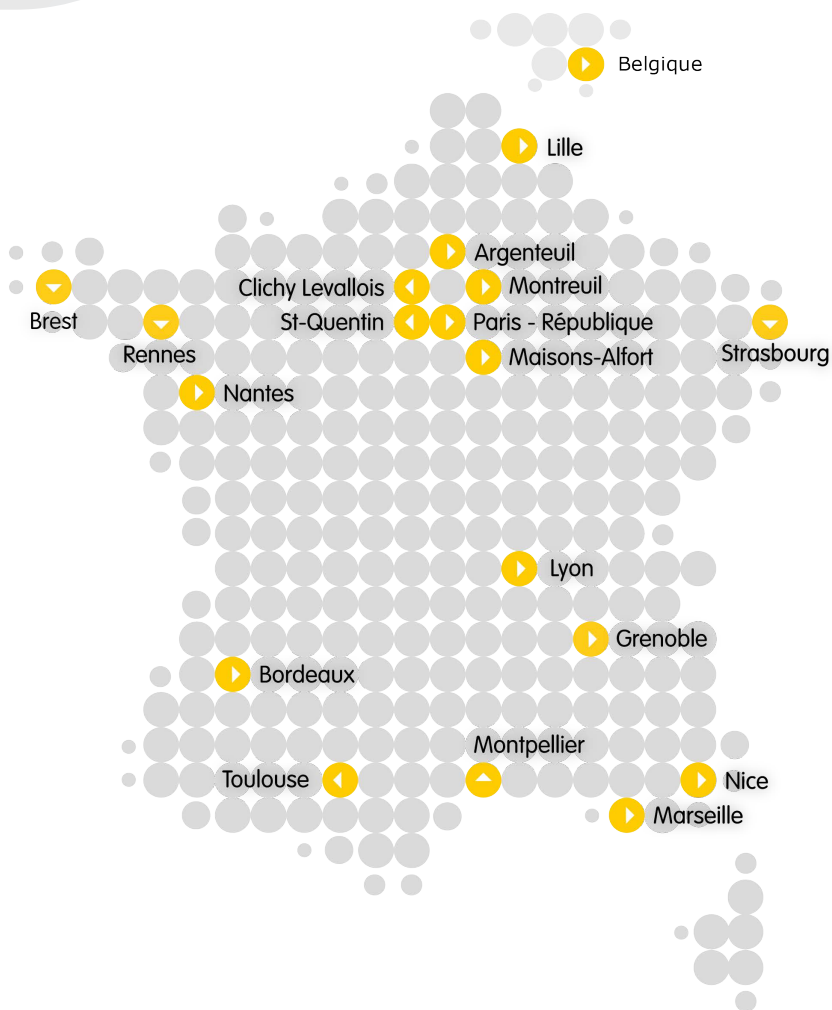
SCR-B2A : Pour les organismes utilisant la formule standard	Capital de solvabilité requis net	Capital de solvabilité requis brut	Attribution des ajustements dus aux FC et aux PAE
Risque de marché	21 635 650	21 635 650	
Risque de contrepartie	66 848	66 848	
Risque de souscription en Vie	225 974	225 974	
Risque de souscription en Santé	1 076 169	1 076 169	
Risque de souscription en Non Vie	37 899 266	37 899 266	
Diversification	-12 601 059	-12 601 059	
Risque lié aux immobilisations incorporelles			
SCR de base	48 302 849	48 302 849	
Calcul du SCR	Valeur		
Ajustement du fait de l'agrégation des nSCR des FC/PAE			
Risque opérationnel	4 270 512		
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques			
Capacité d'absorption des pertes des impôts différé	-10 667 239		
Capital requis en regard de l'art. 4 de la Directive 2003/41/CE			
SCR requis total hors exigences de capital supplémentaires	41 906 122		
Exigences de capital supplémentaire déjà définies			
- de capital supplémentaire Art 37 (1) Type a			
- de capital supplémentaire Art 37 (1) Type b			
- de capital supplémentaire Art 37 (1) Type c			
- de capital supplémentaire Art 37 (1) Type d			
Capital de solvabilité requis	41 906 122		
Autres informations sur le SCR			
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée			
Total du SCR notionnel pour la part restante			
Total du SCR notionnel pour les fonds cantonnés			
Total du SCR notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur			
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304			
Méthode utilisée pour calculer l'ajustement dû à l'agrégation des nSCR des FC/PAE.			
Prestations discrétionnaires futures nettes			

(03) Approche au taux d'imposition	1-Yes 2-No 3-N/A		
Approche basée sur le taux moyen d'imposition	1		
(04) (05) Calcul de la capacité d'absorption des pertes des impôts différés	Avant le choc	Après le choc	C.A.P.
DTA - Actifs d'impôts différés (04)	0		
Actifs d'impôts différés à reporter	0		
Actifs d'impôts différés dues aux différences déductibles temporaires			
DTL - Passifs d'impôts différés (04)	10 667 239		
LAC DT - Capacité d'absorption des pertes des impôts différés (05)			-10 667 239
C.A.P. des impôts différés justifiée par la restitution des passifs d'impôts différés			
C.A.P. des impôts différés justifiée par rapport aux probables bénéfiques économiques futures imposables			-10 667 239
C.A.P. des impôts différés justifiée par une reprise, année courante			
C.A.P. des impôts différés justifiée par une reprise, années futures			
Capacité maximum d'absorption des pertes des impôts différés			

**MUTUELLE FRATERNELLE D'ASSURANCES - [MCRB4A] -> S.28.01
(MCRB4A) : Minimum de Capital Requis (hors organismes mixtes) (2025)**

- MCR-B4A -	Eléments du MCR	Informations de base (Provisions)	Informations de base (Primes) (Capitaux)
Elément de la formule linéaire pour la (ré)assurance non vie			
MCR_NV Résultat	18 394 444		
		Meilleure	Cotis. émises
		BE net réass	nettes de réass.
		et PT Tout	12 derniers mois
Frais de soins et réassurance proportionnelle			
Perte de revenus et réassurance proportionnelle (incapacité-invalidité, chômage)		252 233	4 031 000
Indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle (Accident du travail)			0
Responsabilité civile automobile et réassurance proportionnelle		78 567 060	30 324 000
Automobile autre et réassurance proportionnelle		30 006 607	59 280 000
Assurances maritimes, aériennes et transports et réassurance proportionnelle		22 740	37 565
Incendie et autres dommages aux biens et réassurance proportionnelle		7 730 850	8 271 000
Responsabilité civile générale et réassurance proportionnelle		2 499 250	1 386 000
Crédit - Caution et réassurance proportionnelle			
Protection juridique et réassurance proportionnelle			
Assistance et réassurance proportionnelle			
Pertes pécuniaires diverses et réassurance proportionnelle			
Réassurance non-proportionnelle responsabilité civile (IARD)			
Réassurance non-proportionnelle dommages aux biens			
Réassurance non-proportionnelle aérien, maritime, transports			
Réassurance non-proportionnelle santé			
Elément de la formule linéaire pour la (ré)assurance vie	A18		
MCR_V Résultat	3 588 734		
	Détails	Meilleure estimation	Capital
	calculs A18	nette	sous risque
Assurance avec participation aux bénéfices - participations futures garanties			

Assurance avec participation aux bénéfices - participations futures discrétionnaires			
Unités de compte et fonds indexés			
Autres engagements de (ré)assurance vie	88 734	4 225 430	
Capital sous risque pour les engagements de (ré)assurance vie	3 500 000		5 000 000 000
...			
Calcul MCR (global)			
MCR Linéaire	21 983 178		
SCR avec exigences de capital suppl. (annuel ou dernier calcul)	41 906 122		
Plafond MCR	18 857 755		
Plancher MCR	10 476 530	MAX Lin./Planché	21 983 178
MCR Combiné	18 857 755		
Plancher absolu du MCR	7 400 000		
MCR : Minimum de Capital Requis	18 857 755		



Mutuelle Fraternelle d'Assurances
 Société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le Code des assurances.
 Siège social : 6 rue Fournier - BP 311 - 92111 Clichy Cedex - Enregistrée au répertoire Sirene sous le numéro 784 702 391

mfa.fr

MFA Mutuelle
 Fraternelle
 d'Assurances